

**Objet : Mesures d'aménagement de fin de carrière – Année scolaire ou académique 2008-2009
Complément d'information à la circulaire n°2277 du 25/04/2008.**

**Réseaux : Tous réseaux
Niveaux et Services : Tous niveaux
Période : En vigueur à partir du 1^{er} septembre 2008**

- ✉ **A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;**
- ✉ **A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;**
- ✉ **A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;**
- ✉ **Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres subventionnés ;**
- ✉ **Aux chefs des établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;**
- ✉ **Aux directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;**
- ✉ **Aux membres des services d'inspection ;**
- ✉ **Aux chefs de service de l'Administration centrale ;**
- ✉ **Aux associations de parents ;**
- ✉ **Aux syndicats du personnel enseignant.**

Autorités : A.G.P.E.

**Signataire : Alain BERGER,
Administrateur général a.i.**

Gestionnaires : A.G.P.E. – S.G.C.C.R.S.

**Personnes-ressources : M. GORET (enseignement de la Communauté française)
Mme MOLLE (enseignement subventionné)**

Référence : AB/JL/GP

Renvois :

Nombre de pages : 4

Annexe : /

Téléphone pour duplicata :

**Mots-clés : Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite –
Année scolaire ou académique 2008-2009**

Objet : Mesures d'aménagement de fin de carrière – DPPR – Année scolaire ou académique 2008-2009.

Dans un premier temps, la présente circulaire est destinée à donner un complément d'information aux membres du personnel bénéficiant d'une disponibilité pour convenances personnelle précédant la pension de retraite de type IV (article 10Ter de l'arrêté royal n°297 du 31 mars 1984).

En effet, l'article 64 du décret du 13 décembre 2007 portant diverses mesures en matière d'enseignement précise que dans l'article 10ter de l'arrêté royal n°297 du 31 mars 1984, relatif aux charges, traitements, subventions-traitements et congés pour prestations réduites dans l'enseignement et les centres psycho-médico-sociaux, il est inséré un paragraphe 7 rédigé comme suit :

« § 7. Par dérogation aux § 1 alinéa 3, § 2 alinéa 4 et § 3, alinéa 3, la mise en disponibilité peut, à la demande du membre du personnel, être prolongée par le Gouvernement jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle le membre du personnel est admissible à la pension. »

Pour les C.P.M.S. et les Hautes écoles cette disponibilité peut être prolongée jusqu'au 30 juin au plus tard.

Cette disposition a pris cours le 1^{er} juin 2007.

La procédure à suivre est la même que pour la dérogation à la limite d'âge légale.

Dans un deuxième temps, cette circulaire apporte des modifications aux adresses auxquelles doivent être adressées les demandes des membres du personnel de **l'enseignement obligatoire subventionné**. Il vous est donc demandé de ne prendre en compte, à dater d'aujourd'hui, que des adresses reprises ci-après :

1.11.2. ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNE

1.11.2.1. Membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, psychologique ou social.

1.11.2.1.1. Enseignements préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

- **Pour les membres des personnels en fonction dans l'arrondissement de Bruxelles :**

*Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné
Direction de Bruxelles
Espace 27 Septembre - Bloc E
Boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles*

*A l'attention de Madame POISSEROUX, enseignement secondaire – Bur. 1^E120
Tél. : 02/413.29.90 Fax : 02/413.39.14
Mail : martine.poisseroux@cfwb.be
Monsieur BEUGNIES, enseignement fondamental – Bur. 2^E229
Tél. : 02/413.38.89 Fax : 02/413.39.14
Mail : yvon.beugnies@cfwb.be*

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Hainaut :**

Ministère de la Communauté française
 Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,
 primaire et secondaire, ordinaire et spécial
 Rue du Chemin de Fer 433
 7000 Mons

A l'attention de Madame HOUX, enseignement secondaire libre
 Tél. : 065/38.43.55 Fax : 065/33.96.98
 Mail : nadine.houx@cfwb.be
 Monsieur THEATE, enseignement secondaire officiel
 Tél. : 065/38.43.81 Fax : 065/33.96.99
 Mail : bernard.theate@cfwb.be
 Madame FOUCART, enseignement fondamental
 Tél. : 065/38.43.51 Fax : 065/35.24.54
 Mail : julianne.foucart@cfwb.be
 Monsieur GUILMOT, enseignement spécialisé
 Tél. : 065/38 42.52 Fax : 065/34.94.61
 Mail : jean-marie.guilmot@cfwb.be

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Liège:**

Ministère de la Communauté française
 Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,
 primaire et secondaire, ordinaire et spécial
 Rue d'Ougrée 65
 4031 Angleur

A l'attention de Madame LAMBERTS, enseignement secondaire et
 fondamental
 Tél. : 04/364 13 26 Fax : 04/364 13 02
 Mail : viviane.lamberts@cfwb.be

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province du Luxembourg :**

Ministère de la Communauté française
 Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,
 primaire, ordinaire et spécial
 Avenue Tesch 61
 6700 Arlon

A l'attention de Monsieur HILBERT, 1^{er} assistant
 Tél. : 063/22 05 66 Fax : 063/22 05 69
 Mail : pierre.hilbert@cfwb.be

P.S. : Enseignement secondaire ordinaire et spécial, voir Province de Namur.

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Namur:**

Ministère de la Communauté française
 Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,
 primaire et secondaire, ordinaire et spécial
 Avenue Gouverneur Bovesse 41
 5100 Jambes

A l'attention de Madame BLAVIER, enseignement fondamental
 Tél. : 081/33 06.90 Fax : 081/30 94 12
 Mail : catherine.blavier@cfwb.be
 Madame GANY, enseignement secondaire
 Tél. : 081/33.01.70 Fax : 081/30.94.12
 Mail : anne-françoise.gany@cfwb.be

□ **Pour les membres du personnel en fonction dans la Province du Brabant wallon :**

*Ministère de la Communauté française
Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire,
primaire et secondaire, ordinaire et spécial
Rue Vandervelde 3
1400 Nivelles*

*A l'attention de Monsieur DE MUYTER, enseignement fondamental et
enseignement secondaire ordinaire et spécialisé,*

Tél. : 067/88 81 89 Fax : 067/89 02 98

Mail : claudedemuyter@cfwb.be



Je vous saurais gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance de tous les membres de votre personnel.

Je vous en remercie.

L'Administrateur général a.i.,

Alain BERGER